



**COMPTE-RENDU
COMITE DIRECTEUR
JEUDI 25 FEVRIER 2021**

Présents : Fabienne Bocaert, Jean-Bernard Cailleau, Christophe Caron, Véronique Carrière, David Chartres, Denis Dawint, Ludovic Firmin, André Lavaire, Solange Legrand, Jean-Pierre Lepointe, Isabelle Lominet, Laurent Michel, Céline Olivier, Julien Richard, Betty Rollet

Absents excusés : Laëtitia Carré, Jean-Jacques Crignon, Michel Destombes, Sophie Palisse

Invités présents : Angeline Pruvost

Début des travaux à 12H15

Lundi dernier, la Fédération a réuni les présidents de Ligues et les représentants de présidents de Comités pour parler et travailler ensemble sur le plan de relance.

Jean-Pierre propose au Comité Directeur, le plan travaillé avec les salariés (Mickaël/Angeline) et les élus (Fabienne/Jean-Bernard) sur le plan de relance de la Ligue, validé par le Bureau Directeur le 17 février.

Dans la facturation de la Ligue aux clubs, il faut distinguer 4 types de postes :

- Affiliations
- Engagements régionaux
- Frais de gestion / frais de fonctionnement
- Licences

Pour la saison 2021-2022, le groupe de travail propose de ne pas toucher aux affiliations déjà prévues avec un tarif à la baisse pour la saison 2020-2021.

Les frais de fonctionnement restent inchangés également afin de permettre à la Ligue de fonctionner normalement avec l'ensemble de ses salariés.

Les engagements régionaux seront à zéro, comme ils n'ont pas été utilisés par les commissions cette saison, pour les renouvellements d'équipes. L'engagement des créations d'équipes sera payant.

Côté licences, la Ligue facturera qu'un tiers pour la saison, soit une réduction de 66%, pour les renouvellements.

L'ensemble de ces gestes financiers représentent pour la Ligue une enveloppe de 300 000 €.



Nous avons souscrit un Prêt Garantie par l'État (PGE) de la même hauteur de ce manque à gagner, mais l'objectif est de trouver des aides autrement afin de ne pas avoir cette dette à rembourser à la banque : Fédération, fonds de solidarité, chômage partiel, ANS, baisse des charges sociales...

Concernant la saison 2020-2021, les clubs paieront les factures de la Ligue comme une année normale.

Jean-Pierre insiste sur le fait que les clubs devront aussi jouer le jeu sur les tarifs des licences. Ils devront respecter les efforts faits par les instances et faire de même sur la part club.

Côté fédéral, à voir aussi si l'assurance MMA fait un geste commercial comme il y a eu moins de sinistres pendant 2 saisons.

Christophe Caron préconise de tirer un enseignement des économies que la Ligue arrive à faire en ce moment, peut-être garder les bonnes pratiques à long terme pour baisser quelques dépenses : par exemple, les remboursements kilométriques en favorisant les visio-conférences pour certaines réunions et formations.

A l'unanimité, le Comité Directeur valide ce plan de relance.

Clôture des travaux à 13H00

Betty Rollet
Secrétaire

Céline Olivier
Secrétaire adjointe